

PROGRAMME DE RACHAT

Le présent formulaire constitue l'annexe 3 de l'instruction AMF n°2005-06 relative aux modalités de déclaration des programmes de rachat des actions propres et des opérations de stabilisation.

SIREN :

Dénomination sociale de l'émetteur :

LEI :

Nature des titres

Date de début du programme

TABLEAU DE DECLARATION HEBDOMADAIRE DES OPERATIONS REALISEES

Opérations semaine 29 :

I. INFORMATIONS CUMULEES

Capital autodétenu de manière directe et indirecte à la date du descriptif :

Solde de la dernière déclaration :

Nombre de titres achetés dans la semaine :

Nombre de titres vendus dans la semaine :

Nombre de titres transférés (1) dans la semaine :

Nombre de titres annulés dans la semaine :

Rachat auprès de personnes détenant plus de 10% du capital ou des dirigeants

(1) Exercice d'options attribuées aux salariés, de titres de créances donnant accès au capital...

II. OPERATIONS REALISEES AU COMPTANT

Date de transaction jj/mm/aaaa	Nom de l'intermédiaire	Achat / Vente / Transfert	Nombre de titres	Dont nombre de titres achetés / vendus dans le cadre d'un contrat de liquidité	Cours de la transaction	Montant	Commentaire
16/07/2018	TSAF	A	400	0	7,77	3 108,00	
17/07/2018	TSAF	A	200	0	7,70	1 540,00	
18/07/2018	TSAF	A	218	0	7,85	1 711,30	
19/07/2018	TSAF	A	108	0	7,72	833,76	
20/07/2018	TSAF	A	375	0	7,73	2 898,75	